

Compte rendu du Conseil Municipal du vendredi 4 décembre 2020

Ouverture la séance à 18h

Présents :

M. Dominique BERTRAND, Mme Léa BLANC, M. Christopher CARRINGTON, M. Sylvain CASSORE, Mme Christine DESDOITS, M. Pierre HACHIN, M. Michel JEAN, Mme Edith LEGER, Mme Marie LINET, M. Pierre MANDON, Mme Yolande PIRONNET, Mme Carole RELLAND, M. Jérôme SUET.

Absente représentée :

Mme Rachel HAAG par M. Pierre HACHIN

Mme Léa BLANC se propose comme secrétaire de séance.

1) Adoption du compte rendu de la séance précédente

Mme Carole RELLAND demande de rajouter, comme elle l'avait déjà demandé, «absence excusée» sur le compte rendu de l'avant avant dernière séance.

Vote pour l'adoption du compte rendu de la dernière séance : à l'unanimité

2) Compte rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation.

M. Pierre HACHIN informe en détail des prises de décisions de la délégation

-DECISION N° 18-2020 en date du 5 octobre 2020

DECIDE d'accepter la proposition de COPY-SUD pour :

- la location d'un copieur IMC 3000 pour une durée de 21 trimestres avec un loyer trimestriel de 825.00 € HT ;
- la conclusion d'un contrat de service (maintenance) au prix de 0.074 €HT par copie couleur, de 0.0087 € HT par copie noire, de 90.00€ HT par trimestre pour assurances et services
- un scanner Brother 2700 offert en complément.

- DECISION N° 19-2020 en date du 15 octobre 2020

DECIDE d'accepter la proposition de la SAS AUTERIE DEVAUD pour la fourniture de drapeaux et d'écussons porte-drapeaux pour le pavoisement de la façade de la mairie, à la suite d'une dégradation des drapeaux par malveillance.

- DECISION N° 20-2020 en date du 15 octobre 2020

DECIDE d'adhérer à l'association APEF/AMMA (APOGEES) pour permettre une mutualisation des achats.

- DECISION N° 21-2020 en date du 26 octobre 2020

DECIDE d'acheter une tente pliante auprès de la SARL E-SUNNY pour un montant de 470.97 euros hors taxes.

- DECISION N° 22-2020 en date du 3 novembre 2020

DECIDE d'acheter des panneaux de signalisation auprès de l'entreprise SIGNAUX-GIROD pour un montant de 278.00 euros hors taxes

- DECISION N° 23-2020 en date du 3 novembre 2020

DECIDE d'acheter deux radars pédagogiques et une garantie supplémentaire de 3 ans auprès de l'entreprise TRAFIC SARL pour un montant de 3 738.00 euros hors taxes

- DECISION N° 24-2020 en date du 10 novembre 2020

DECIDE d'acheter des guirlandes auprès de la SAS BALDER pour un montant hors taxes de 802.00 euros.

- DECISION N° 25-2020 en date du 23 novembre 2020

DECIDE d'accepter le devis de l'entreprise BATIFOIX d'un montant hors taxes de 3 150.00 euros pour la pose et la dépose des illuminations de Noël 2020.

- **DECISION N° 26-2020 en date du 26 novembre 2020**

DECIDE d'accepter le devis de Mme Hélène PARACHOU «La Centaurée» d'un montant hors taxes de 5 225.00 euros T.T.C., pour la fourniture de colis de fin d'année pour les personnes âgées.

- **DECISION N° 27-2020 en date du 26 novembre 2020**

DECIDE de procéder au versement d'une subvention 50 euros au profit de l'œuvre Nationale du Bleu de France en compensation de l'absence de collecte lors des cérémonies commémoratives du 11 novembre.

- **DECISION N° 28-2020 en date du 26 novembre 2020**

DECIDE de conclure avec Monsieur Daniel MAGNE un contrat de travail pour besoin occasionnel du 1^{er} décembre 2020 au 31 janvier 2021.

3) Retrait de la délibération n° 22/2020 sur la nomination des délégués du SYMBA

Vote pour le retrait de la délibération : à l'unanimité

4) Fermeture de la régie recettes «photocopies»

Vote pour la fermeture de la régie : à l'unanimité

Les photocopies sont gratuites pour tout ce qui est de l'ordre administratif.

5) Vote du budget pour la formation des élus et virement de crédits nécessaire

M. Jérôme SUET explique que la formation des élus concerne tous les élus du conseil et que le budget peut être de 2 % à 20 % du total des indemnités perçues à l'année (soit 56 686€/an) et qu'en choisissant une base de 20 % on obtient un budget de 10 000 €.

Cette somme sera reportée l'année prochaine.

Une série d'échanges s'ensuit :

- le détail des formations est disponible sur le site internet DIF élus
- à savoir : une journée de formation coûte à peu près 600€/j
- il y a un nombre limité de jours de formation par personne par an
- Remarques concernant : la possibilité de grouper, de mettre en commun une formation, au moins pour les fondamentaux et la possibilité que permet la formation sur place de rapporter les cas particuliers liés à la commune.

Vote pour le budget de 10 000 € pour formation des élus : à l'unanimité

Vote pour le passage du budget du chapitre 64 au chapitre 65 : à l'unanimité

6) Délibération autorisant Monsieur le Maire à régler les dépenses d'investissements jusqu'au vote du prochain budget primitif

Mme Danielle JAROUSSIE nous expose la situation.

Monsieur le Maire peut régler les dépenses d'investissement au quart des crédits notés de l'année précédente

Mme Carole RELLAND demande ce que ça représente comme somme et s'il y aura des dépenses d'ici le mois d'avril ? Elle remarque aussi que les investissements sont forcément passés devant le conseil

Les réponses aux questions sont :

- Mme Danielle JAROUSSIE : ça représente peu d'investissements et qu'il peut y avoir des imprévus
- M. Pierre HACHIN : c'est possible qu'il y ait des investissements avant avril et donne des exemples (la réfection des trottoirs, les achats de matériels en cours)

Vote autorisant Monsieur le Maire à régler les dépenses d'investissement : à l'unanimité

Mme Marie LINET précise que M. LOUVET (Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques et Receveur Municipal) renonce à son indemnité pour le travail fourni en 2020

7) Demande d'achat de terrains et d'un chemin rural

Vote contre l'achat d'un chemin rural : à l'unanimité (il n'y a pas d'autre accès pour le terrain avoisinant)

Vote contre l'achat du terrain anciennement jardin du Prieuré : à l'unanimité. Il y a une volonté de recréer le jardin du Prieuré et de garder ce terrain comme lieu public

Vote contre la demande d'achat du terrain jouxtant le terrain de pétanque :

-13 contre

-1 abstention

La crainte qu'en cas de clôture cela rende l'accès difficile

8) Délibération pour l'installation d'une borne de collecte textiles

M. Michel JEAN demande comment ça se passe pour la collecte, sans qu'il y ait des soucis de débordement.

M. Sylvain CASSORE explique que les problèmes de non relevage sont liés à la fréquentation plus forte en période estivale et qu'il y a aussi moins de ramassage à cette période et qu'il serait bien de rappeler au SYDED qu'on a la charge d'entretenir l'espace mais qu'ils doivent faire le ramassage.

Vote de l'installation d'une borne de collecte textiles

-12 pour

-1 contre

-1 abstention

9) Constitution de la Commission d'Appel d'Offre (CAO)

M. Sylvain CASSORE précise que c'est un organe délibérant qui décide des achats de plus de 90 000 euros hors taxes.

Mme Marie LINET ajoute que le « mieux disant » est choisi en fonction de critères fixés.

M. Pierre HACHIN rappelle que les achats en question ont été décidés en conseil municipal.

Mme Carole RELAND dit que c'est compliqué, qu'il est possible de trouver un matériel plus cher chez un fournisseur mais qu'il peut être plus sérieux au niveau de la maintenance.

M. Jérôme SUET rajoute que c'est à la commission de décider des critères.

Mme Edith LEGER ajoute que ces critères peuvent se décider avec des conseils avisés suite à la question de

Mme Carole RELAND « et si aucun de la commission ne connaît le sujet »

M. Pierre HACHIN « nous sommes tous là pour apprendre »

Vote pour la constitution de la CAO de 3 Titulaires et de 3 suppléants

1er titulaire se présentent :

M. Sylvain CASSORE : 10

Mme Carole RELAND : 0

Nul : 4

2ème titulaire se présente :

Mme Carole RELAND : à l'unanimité

3ème titulaire se présente :

Mme Marie LINET : à l'unanimité

Les suppléants se présentent :

M. Jérôme SUET : à l'unanimité

M. Michel JEAN : à l'unanimité

M. Dominique BERTRAND : à l'unanimité

10) Demande d'une estimation à l'ATEC (Agence Technique Départementale) en vue de la réalisation d'un projet immobilier

Il s'agit du bâtiment de M. Martin dont la charpente et la couverture ont été refaites, afin de faire un logement et éventuellement une boutique.

M. Sylvain CASSORE précise qu'il y a beaucoup de subventions en ce moment pour la rénovation de l'ancien et dit aussi qu'on peut faire des appels à projet pour faire venir des artisans locaux.

M. Jérôme SUET dit que ce serait une manière de redynamiser le bourg.

Vote de l'estimation pour un projet immobilier : à l'unanimité

11) Consultation pour l'achat de matériel de voirie

Vote pour l'achat de matériel de voirie : à l'unanimité

12) Dispositif communal d'aide aux loyers commerciaux

Mme Marie LINET explique avoir fait un dossier pour les 2 commerces concernés à Marval, pour lesquels il y a eu un refus écrit et une réponse positive (remise de loyer de 113,85 €)

Vote du dispositif d'aide :

Pour : 11

Abstentions : 3

13) Questions diverses

1) M. Pierre HACHIN lit la lettre de Mme Christine DESDOITS et revient sur l'historique de la situation concernant le bâtiment de M.LAWRENCE dont la toiture s'est récemment écroulée à La Brousse.

Il y a d'abord eu une volonté de régler la situation à l'amiable

Puis suite aux lettres de Mme CASTULE et de Mme Christine DESDOITS, la mairie a lancé la procédure de mise en péril et attend la réponse de M. LAWRENCE.

S'il n'y avait pas de réponse de sa part, une procédure au tribunal serait enclenchée.

La question qui se pose : qui va payer ?

M. Michel JEAN remarque que le mur fissure et qu'il risque lui aussi de s'écrouler

Le conseil évoque plusieurs cas similaires

M. Pierre HACHIN conseille vivement aux personnes concernées de faire un écrit à la mairie afin de pouvoir lancer des procédures.

2) Mme Carole RELLAND pose la question à propos des indemnités qui devaient être mise sur un compte spécial.

Mme Marie LINET répond que c'est sur un compte épargne puis qu'un don sera fait à la commune.

3) Mme Carole RELLAND demande si le site internet de la mairie est à jour et propose de participer si ça n'était pas le cas.

Le site n'étant pas à jour, la proposition est accueillie avec plaisir par la municipalité.

4) M. Michel JEAN questionne sur les travaux en face des Feuillardiers et voudrait savoir si on va se servir de la gaine qui avait été posée auparavant.

M. Sylvain CASSORE répond que la gaine a été sondée mais qu'elle ne sert pas à grand-chose.

5) M Michel JEAN demande aussi si on ne pourrait pas avoir un panneau d'affichage pour les comptes rendus de conseils municipaux, autre que le petit au centre du bourg.

Mme Marie LINET précise qu'il y a pour projet de mettre des panneaux dans chaque lieu-dit

M. Michel JEAN propose un espace fermé.

6) Une liste à compléter avec les coordonnées de chacun circule (mail/n° de tél)

Mme Marie LINET demande si ça ne dérange personne que la liste soit transmise aux membres du conseil

7) Mme Marie LINET nous explique ce qu'il en est des :

- cadeaux pour les 40 enfants de la commune

Les cadeaux sont arrivés il y a 10 jours à la mairie.

Nous souhaitons d'ailleurs la bienvenue à une nouvelle âme sur la commune.

Les parents pourront récupérer les cadeaux le 16 et le 19 décembre et si ça n'était pas possible à ces dates, aux heures d'ouverture de la mairie.

- des colis des aînés, le bulletins municipal seraient distribués en même temps.

La distribution se fera entre le 18 et le 23 décembre.

Se proposent :

Mme Marie LINET, M. Pierre HACHIN, M. Jérôme SUET, M. Sylvain CASSORE, M. Dominique BERTRAND, M. Pierre MANDON, Mme Yolande PIRONNET, Mme Carole RELLAND et Mme Edith LEGER, M. Christopher CARRINGTON, Mme Léa BLANC. Refus de M. Michel JEAN et de Mme Christine DESDOITS.

8) M. Dominique BERTRAND : à propos de l'antenne test allons-nous aussi avoir des éoliennes sur la commune ?

M. Pierre HACHIN répond que non et que ça ne concerne pas notre commune bien qu'il soit en contact avec les élus de Saint Mathieu à ce sujet.

9) Mme Christine DESDOITS demande ce qu'il en est du tas de gravats à Trancord.

M. Pierre HACHIN répond que c'est en cours de recouvrement.

10) M. Dominique BERTRAND rappelle qu'il y a toujours des poules autour de la salle polyvalente.

11) M. Michel JEAN aborde la question de la grande haie de tuyas qui longe le terrain de foot et qui est visiblement en piteux état.

M. Pierre HACHIN répond qu'il a déjà fait faire un devis à ce sujet par rapport à la zone d'héliportage et que c'est dans les projets à venir.

12) Mme Edith LEGER remarque que le sapin de Noël de Milhaguet est un peu trop avancé sur la route.

13) M. Pierre HACHIN signale que 13 ou 14 communes sont intéressées par le projet «hélicoptère»

La séance est levée à 19h45

Léa BLANC BRIAND
Secrétaire de séance

Pierre HACHIN
Maire